

PAT DE VAL DE GARONNE AGGLOMERATION

Porteur

Val de Garonne Agglomération

Territoire

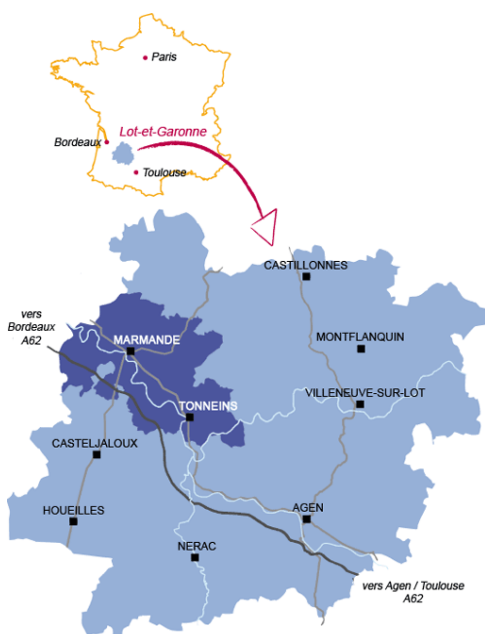
Val de Garonne Agglomération
Lot-et-Garonne (47) – Nouvelle-Aquitaine
43 communes, 60 213 hab. (2018)
1 EPCI

Dates d'entretien

Septembre 2019, avril 2020, juin 2021

Contact technique

Charlotte HUBERT, Chargée de mission
Agriculture, Développement Economique
Val de Garonne Agglomération
Tel : 05 64 63 00 07
chubert@vg-agglo.com



Source : www.vg-agglo.com (2018) et pagesjaunes.fr

TYPOLOGIE

PAT Agri-alimentaire générique

Gouvernance multi champs et multi acteurs en prévision

La typologie des PAT est fondée sur le croisement de la transversalité du projet (prise en compte d'un ou plusieurs secteurs d'action publique¹) et de sa contribution annoncée à la prise en compte de la transition, particulièrement de ses enjeux environnementaux. Elle comprend deux grands types et quatre sous-types : les PAT agri-alimentaires (soit générique, soit de transition), les PAT systémiques (soit générique, soit de transition).

La typologie de la gouvernance distingue quatre grands types de gouvernance : gouvernance interne (élus politiques seul et/ou techniciens seuls), gouvernance agri-alimentaire (cogestion élus/profession agricole : elle est qualifiée de « fermée » quand elle ne concerne que la chambre d'agriculture, et de « ouverte » lorsqu'elle intègre aussi les organisations de l'agriculture paysanne), gouvernance multi-acteurs (présence d'acteurs de plusieurs secteurs d'action).

LE CONTEXTE TERRITORIAL

L'agglomération se situe sur un territoire très rural de plaine aux pieds des contreforts du massif central traversé par la Garonne d'Est en Ouest. Située entre Bordeaux et Agen, elle a deux centres urbains : Marmande, sa ville centre et Tonneins à l'est.

Elle est un territoire de production où la question de l'autonomie alimentaire ne se pose pas : il produit près de 3 fois que ce qu'il consomme. Ainsi, parmi les 82.000 tonnes de fruits et légumes produits sur le territoire, seuls 12.000 seraient consommés localement.

Plus de 70 % de la surface est agricole avec une très grande majorité de grandes cultures, surtout le long de la Garonne, avec beaucoup de maïs. Le territoire a une grande diversité de culture, un peu d'élevage, de l'arboriculture sur les coteaux et du maraîchage avec la fameuse tomate de Marmande. Le foncier est parmi les plus chers de Nouvelle Aquitaine (A plus de 10 000 euros l'hectare en vallée de la Garonne).

La transformation est également très présente. On peut nommer la Coopérative Unicoque (spécialisée dans noix et noisettes), Lucien Georgelin (2^{ème} confiturier de France). Les organisations professionnelles agricoles et acteurs des filières sont des acteurs qui sont relativement proches de l'agglomération.

Le territoire Val de Garonne Guyenne Gascogne qui inclut celui de l'agglomération a été identifié « Territoire d'industrie » lors du conseil national de l'industrie du 22 novembre 2018 pour son tissu manufacturier spécialisé dans l'aéronautique et pour son tissu agroalimentaire. Ce protocole mobilise les collectivités signataires (Ministère,

¹ Selon le RnPAT, six secteurs d'action identifiés : économie alimentaire, culturel et gastronomie, nutrition-santé, accessibilité sociale, environnement, urbanisme et aménagement

CGET à l'époque, Région, Etat au niveau départemental et collectivités) à mobiliser des moyens pour améliorer le secteur industriel autour de 4 axes : recrutement, innovation, attraction et simplification.

ACTION PUBLIQUE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE AVANT LE PAT

L'agglomération possède la compétence agricole depuis 2006 et depuis 2012-2013, cette politique agricole a été formalisée autour de 3 axes :

- installation / transmission
- transition agro-écologique
- valorisation des productions locales (circuits courts, structuration de filières)

La mission agricole porte une dizaine de projets en propre et 23 projets en transversal. Parmi les projets figurent :

- La gestion de la Couveuse Agricole Bio de Marmande, site de 14 hectares qui existe depuis 2011 et est géré par une Société par Actions Simplifiées dont le siège est à Pau (à 2h30 de route de Marmande).
- L'animation de l'association Les Fermes de Garonne, réseau de producteurs en circuits courts, qui conduisent notamment des actions en faveur de l'agritourisme et ont des projets de création de boutique à la ferme
- L'observatoire du foncier
- Le réseau des cantines

L'Agglomération travaille sur cette politique avec des partenaires :

La Chambre d'agriculture est partenaire historique et les échanges avec la Chambre ont été fondateurs pour la politique au moment de la mise en place de l'agenda 21 qui était un des premiers dans la région.

La collectivité travaille avec la Chambre d'agriculture, la SAFER et Terre de liens sur le foncier.

En 2016-2017 Interbio Nouvelle-Aquitaine réalise un diagnostic sur l'approvisionnement des cantines en produits bio.

Agrobio 47 est partenaire pour l'accompagnement au changement des pratiques agricoles vers HVE et bio vient de finaliser une étude sur la caractérisation du territoire qui établit le profil socio-économique des agriculteurs, des productions, et quels sont les leviers d'actions en fonction des profils à mettre en place pour aller vers un changement des pratiques agricoles.

L'ELABORATION DU PAT

LA DEMARCHE

La Communauté d'agglomération commence à parler de PAT en commission agriculture en avril 2019 et valide le fait de déposer une demande de reconnaissance la même année. Cette demande est refusée car jugée trop similaire à la politique agricole en vigueur depuis 2006 et manquait de l'aspect fédérateur des acteurs locaux du PAT.

En 2020, l'Agglomération poursuit les actions de sa politique agricole tout en sensibilisant au changement de cadre et au fait que les actions vont être intégrées dans le PAT.

En avril 2021, l'Agglomération dépose un dossier à la seconde session de l'appel à projet du programme national pour l'alimentation pour formaliser la labellisation de niveau 1, s'engager dans un vrai projet de territoire et financer un second poste de chargé de mission.

En mai 2021, une réunion de concertation est organisée avec les organisations professionnelles agricoles et autres acteurs des filières, rassemblés pour la première fois ensemble pour parler d'agriculture et de développement du territoire. Après la restitution d'une étude d'Agrobio 47, des discussions autour de la transition agro-écologique du territoire sont engagées, qui serviront de base à l'élaboration de la feuille de route du PAT.

L'ORGANISATION DE LA MAITRISE D'OUVRAGE

Le référent du PAT est Christophe Courregelongue, 5^{ème} Vice-Président de l'Agglomération à l'Attractivité, Prospective, Agriculture.

La Commission agriculture qui pilotait la politique agricole a été fondue et remplacée par la Commission attractivité, prospective, développement économique, tourisme, environnement, agriculture.

La référente technique PAT est Charlotte Hubert, arrivée en janvier 2021 et qui a succédé à Cindy Roller en tant que chargée de mission agricole, rattachée au pôle économique.

Mathilde Lefèvre, chargée de mission coopérations territoriales et cheffe de service des transitions énergétiques est également impliquée, mais surtout sur les aspects de coopération territoriale.

LA GOUVERNANCE DE L' ELABORATION DU PAT

Il n'y a pas encore de gouvernance PAT. La commission agriculture, fondue et remplacée par une commission plus large pour simplifier la gouvernance, servait de comité de pilotage d'élaboration du PAT.

Des groupes de travail thématiques (bio, circuits courts, installation/transmission) internes à l'agglomération existent et sont composés à la fois d'élus et de techniciens.

LA COMMUNICATION

L'Agglomération a un site Internet mais pas de page dédiée à l'agriculture et l'alimentation. Elle communique sur son réseau de fermes « Ferme de Garonne » notamment par une page de son site Internet doté d'une cartographie interactive.

La mise en place d'un outil de communication pour donner de la visibilité au PAT est vu comme une étape importante de l'élaboration du PAT : sont prévus à moyen terme des supports de communication assez réguliers, une newsletter, des annuaires, des mailing, des conseils de recette locaux...

LE FINANCEMENT

Les autofinancements par l'agglomération en lien avec sa compétence agriculture constituent la première source de financement des actions de la politique agricole en cours.

L'agglomération candidate en début 2019 à l'Appel à projet « Emergence des PAT et des circuits courts » commun entre la Région Nouvelle-Aquitaine et la DRAAF.

L'Agglomération vient de répondre et d'être lauréat à l'appel à projet du Programme National pour l'Alimentation en avril 2021 pour formaliser la labellisation de niveau 1 et engager un vrai projet de démarche alimentaire de territoire, avec la demande de financement d'un second poste de chargé de mission qui serait plus orienté PAT, Charlotte Hubert elle-même serait plus sur l'agriculture, les deux travaillant ensemble.

LE PAT

LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Les orientations stratégiques déjà entérinées sont très proches de celles de la politique agricole préexistante mais elles sont en train d'être complétées par des actions plus orientées vers le consommateur, en lien avec les acteurs du territoire (centres sociaux, pôle petite enfance...).

Parmi les orientations existantes le PAT insuffle des modifications importantes. La modification de la gouvernance de l'espace Test et sa relocalisation en fait partie.

LE PROGRAMME D' ACTIONS

La candidature du PAT de Val de Garonne à l'appel à projet du PNA vient d'être acceptée et reconnue au niveau 1 « en émergence ». La feuille de route est en cours de rédaction, en concertation avec les acteurs du territoire. Le PAT n'est donc pas encore formalisé.

LA MISE EN ŒUVRE DU PAT

L'EVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

Dans leur dossier de candidature à l'appel à projet du programme national pour l'alimentation déposé en avril 2021, une réflexion autour de la gouvernance du PAT a été formulée, qui pourrait prendre la forme d'un comité de pilotage élargi, un Conseil Local de l'Alimentation, réunissant les principaux partenaires du projet (centres sociaux, chambre d'agriculture, CIVAM, Agrobio, pôle petite enfance, groupements de producteurs, coopératives, société civile...).

LES ACTIONS EN COURS OU REALISEES

L'Agglomération bénéficie déjà de plusieurs diagnostics agricoles et des flux. Elle souhaite compléter ce diagnostic avec une enquête menée auprès des consommateurs pour mieux connaître les dynamiques de consommation, les paniers moyens, la perception du bio et la connaissance des logos de qualité. Cette étude est prévue en interne.

Des Défis Familles Alimentation Positives doivent être validés.

L'EVALUATION

Le PAT étant encore en cours d'élaboration, il n'y a pas encore d'évaluation envisagée.

L'ARTICULATION DU PAT

AVEC LES AUTRES DISPOSITIFS DE POLITIQUE PUBLIQUE

Le PAT va s'insérer dans le Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) signé entre la collectivité et l'Etat et qui constituera le fil conducteur de l'actuelle mandature, en faveur des transitions énergétiques, écologiques et agricoles.

COOPERATION ENTRE TERRITOIRES

L'alimentation est l'enjeu qui a été jugé prioritaire dans la coopération entre la Métropole de Bordeaux et la communauté d'agglomération du Val de Garonne. Il s'agit de son premier axe qui est intitulé : « La gouvernance et logistique alimentaire durable ». Un protocole de coopération entre les deux territoires a été signé le 11 octobre 2018. Il a été suivi par la mise en place d'une Charte. Les objectifs de cette coopération sont en cohérence : « On a vraiment bâti cette coopération sur l'objectif de relocaliser l'approvisionnement alimentaire sur l'axe qui va du Val de Garonne à la métropole. » Entretien Terres en villes, avril 2020 (Fiche coopération Bordeaux Métropole – Val de Garonne Agglomération, 2020).

Une étude est engagée sur cette coopération avec Bordeaux Métropole mais aussi avec la Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde. Elle donne un panorama des volumes qui sont produits et consommés sur chaque territoire, du flux qu'il peut y avoir, mais est restée à un niveau assez macro.

Val de Garonne Agglomération est membre du Conseil consultatif de gouvernance alimentaire durable de Bordeaux Métropole (CCGAD).

L'intercommunalité participe également au réseau des démarches alimentaires de Nouvelle-Aquitaine animé par Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine. Elle y tire échanges d'expériences et conseils.

ENSEIGNEMENTS BENEFICES ET REUSSITES

- Positionnement de l'agriculture au sein du pôle développement économique de l'agglomération
- Bonne relation avec les acteurs économiques du territoire

DIFFICULTES ET FREINS

- Frontière floue entre politique agricole et PAT

COMMENTAIRES ONPAT

POUR ALLER PLUS LOIN

Voir l'étude comparative sur les coopérations agricoles et alimentaires inter-territoriales : <https://rnp.at.fr/2020/12/07/une-etude-comparative-sur-les-cooperations-agricoles-et-alimentaires-inter-territoriales/>

Et plus particulièrement la fiche sur la coopération inter-territoriale Bordeaux Métropole – Val de Garonne Agglomération : https://terresvilles.org/wp-content/uploads/2021/02/TEV_Fiche_Coop_Bordeaux_05.pdf



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

